

LA GAZETTE

N° 152 – JANVIER 2024

www.pechabou.fr – mairie@mairie-pechabou.fr – 05 61 81 76 33

**BONNE ANNÉE
2024**





Édito

Chères Pechaboliennes et chers Pechaboliens,
 À l'aube de cette nouvelle année, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de joie, de bonheur et de prospérité.
 Que 2024 soit également une année de nouveauté, d'actions, de projets et de réussite pour notre commune.

La nouveauté : la naissance de *La Gazette numérique*, alter ego de cette version papier qu'une majorité d'entre

Bilan de mi-mandat, session de rattrapage

Le samedi 13 janvier, la mairie a organisé la cérémonie des vœux, accompagnée d'un bilan de mi-mandat, qui s'est tenue à la salle de la Musardière.

Au cours de cet événement, l'ensemble des conseillers a fait le point sur les actions initialement prévues lors des élections. Une grande partie de ces promesses de campagne a déjà été concrétisée, et de nom-

breuses actions supplémentaires se sont ajoutées aux engagements initiaux. La seconde partie du mandat verra la concrétisation des grands projets (aménagement du chemin du Moulin, construction des ateliers municipaux et première pierre de la maison des sports). Bien qu'il ne reste que quelques projets à réaliser parmi ceux annoncés dans le programme, ceux-ci nécessitent une implication

significative en termes de temps et de ressources financières.

Pour avoir un aperçu détaillé des réalisations et des projets en cours, vous pouvez consulter le support visuel diffusé lors de cette rencontre annuelle :

► www.pechabou.fr/bilan-de-mi-mandat-session-de-rattrapage



nous a d'ores et déjà choisie. Un journal municipal dynamique que vous allez découvrir et qui, je l'espère, vous plaira.

Les actions, vous les retrouverez au travers du bilan de mi-mandat que l'ensemble du conseil municipal a présenté au public il y a peu et qui fait aujourd'hui l'objet du dossier de ce numéro de janvier.

C'est une présentation en miroir du programme de campagne de 2020 et de l'ensemble des réalisations de l'équipe municipale à mi-mandat qui vous est proposée, elle vous permettra de voir que nous n'avons pas démerité.

Pour les projets, nous retiendrons le lancement de deux chantiers importants :

- la construction des ateliers municipaux en périphérie de la commune, libérant ainsi un emplacement en plein cœur du tissu urbain sur lequel sera construite notre future salle des sports communale ;
- l'aménagement du chemin du Moulin visant la sécurisation totale des piétons sur cette voie de plus en plus empruntée.

2024 verra également s'achever la révision du PLU, conforme aux promesses et aux attentes de tous.

La réussite, enfin...

Elle dépendra bien sûr de notre travail d'élus, mais aussi de votre implication dans la vie de la commune puisque 2024 marquera l'avènement de la

participation citoyenne à Pechabou ! Déjà initiée en ce début d'année avec un groupe de Pechabbolliens et de Pechabboliennes volontaires pour travailler sur le projet de la salle des sports, elle se poursuivra lors de la concertation citoyenne et les ateliers participatifs que nous souhaitons lancer pour dessiner et construire ensemble le futur quartier de la Musardière, fin 2024. Dernière opération d'aménagement de Pechabou, porteuse d'enjeux importants, nous l'espérons innovante et exemplaire !

Belle année 2024 en perspective !

*Dominique Sangay
maire de Pechabou*

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Pour prévenir une intoxication :

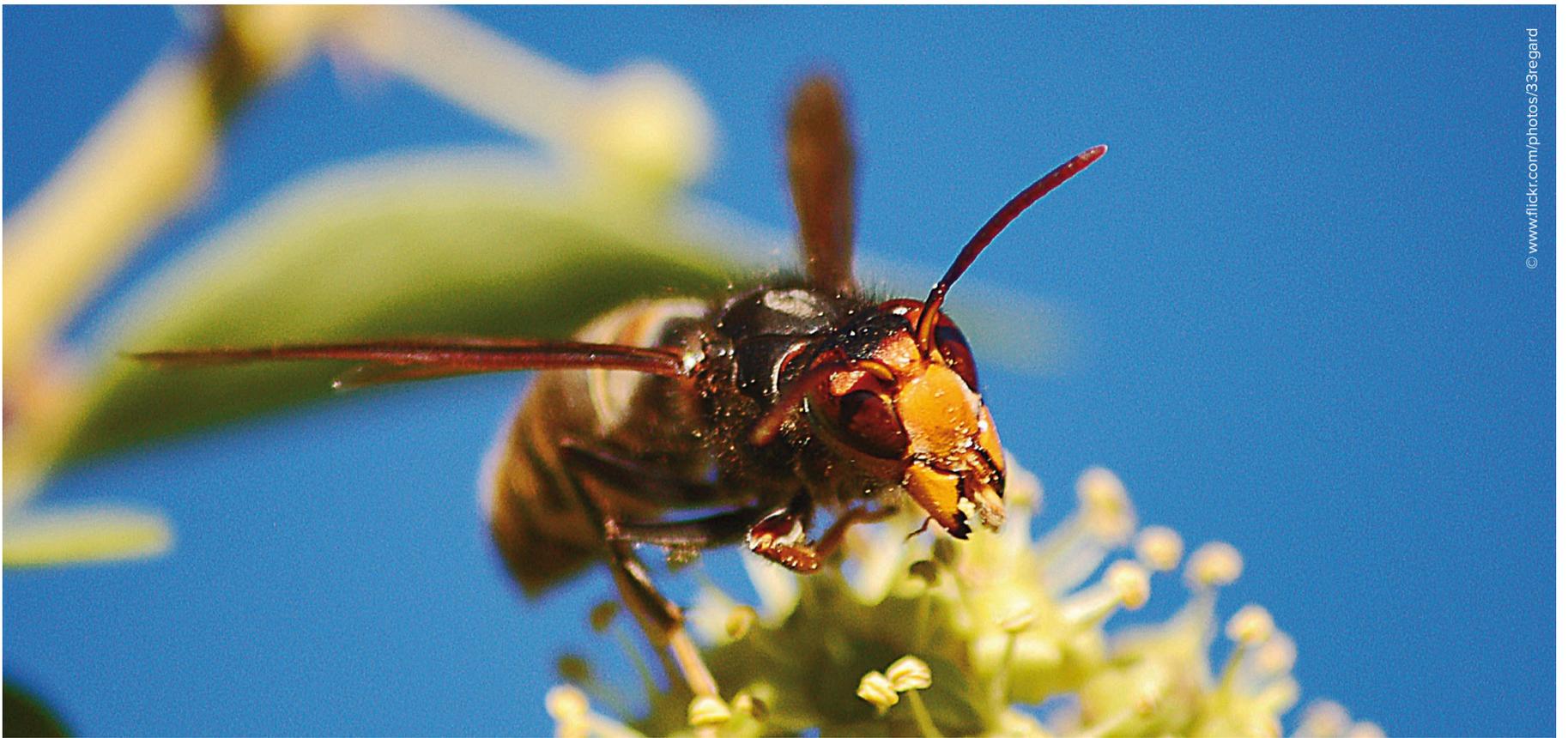
- aérez au moins 10 min par jour ;
- faites vérifier et entretenir votre chaudière et votre chauffage chaque année avant l'hiver ;
- utilisez dehors les appareils de cuisson tels que brasero, barbecue... et groupes électrogènes ;
- respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

Vous pouvez télécharger la brochure de prévention éditée par l'État :

► www.pechabou.fr/les-dangers-du-monoxyde-de-carbone-co



La Gazette de Pechabou N° 152 janvier 2024. Journal municipal trimestriel gratuit, ISSN 3000-649X. **Direction de la publication :** D. Sangay, maire. **Comité de rédaction :** D. Sangay, S. Barrère, O. de Fillipis, B. Lidy-Marie, B. Benetti, M.-O. Flambard (cabinet d'Écrivain-Conseil® JeTePrêteMaPlume). **Photos :** droits réservés. La rubrique associations est composée à partir de textes adressés par les associations. Impression en 320 exemplaires par nos soins. Depuis janvier 2019, *La Gazette* est rédigée selon les règles de l'orthographe rectifiée en vigueur depuis 1990.



© www.flickr.com/photos/33regard

Tous chasseurs de frelons asiatiques

Le 1^{er} décembre dernier, Patrick Loyer et Willem de Grooth étaient au Bar du Bout de la colline pour partager leur expérience de l'apiculture. Ils ont installé leurs premières ruches sur le territoire pechaboulien il y a trois ans, et se sont associés pour fonder Pecha Abeilles. Passionnés, ils ont su transmettre leurs connaissances sur les abeilles, leur vie, leur habitat, les trésors de la ruche, mais aussi sur les dangers que courent ces insectes indispensables à la production de 40 % de notre alimentation.

Parmi ces dangers, le frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax*, un prédateur apparu en France en 2004 qui ne cesse de gagner

du terrain. Il s'attaque aux insectes pollinisateurs, en particulier aux abeilles. Depuis décembre 2012, le frelon asiatique est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique *Apis mellifera* sur tout le territoire français. Il figure également depuis 2016 dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne.

PECHABOU S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Objectif : éradiquer cette espèce invasive et nuisible du territoire communal, pour permettre à nos

abeilles de butiner en paix. De plus en plus nombreux, les nids de frelons sont maintenant découverts plus près du sol. On les trouve désormais non seulement au sommet des arbres les plus hauts, mais aussi dans les haies de jardins. Ils représentent donc également un danger pour les jardiniers.

La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons agir. Individuellement, chacun dans son jardin, et tous ensemble pour plus d'efficacité.

Le vendredi 9 février prochain, à 19 h, une soirée «Chasseurs de frelons» est organisée par le Bar du Bout de la colline. Vous pourrez apprendre tout ce qu'il faut savoir sur cet animal et vous vous verrez

offrir un piège sélectif «clé en main», accompagné de son mode d'emploi (un piège par foyer pechaboulien financé par la municipalité et le Bar du Bout de la colline). Vous pourrez l'accrocher dans votre jardin dès votre retour chez vous. Pour ceux qui souhaitent participer davantage, une cagnotte sera mise à disposition pour financer de prochaines campagnes. D'ici là, si vous avez chez vous des pots en verre de 1 litre (diamètre d'ouverture 8 cm), type pots de compote, vous pouvez les déposer au bar. Et si vous n'êtes pas libre le 9 février, envoyez un message au bar pour réserver votre piège. Tous ensemble, sus aux frelons!



Sangliers, par ici la sortie...

Si piéger les frelons asiatiques est relativement simple, comme cela vous sera expliqué le 9 février si vous vous rendez au Bar du Bout de la colline (voir notre article), il en va de même pour les sangliers.

Ces derniers ont proliféré d'une manière inédite partout en France au cours des vingt dernières années. Trop nombreux à vivre sur des territoires de plus en plus urbanisés, ils sont contraints de chercher leur nourriture jusque dans nos jardins, occasionnant des dégâts dans les potagers et platebandes.

MAIS QUE FAIT LA MAIRIE ?

La municipalité fait ce qu'elle peut, ou plutôt, ce qu'elle est en droit de faire, c'est-à-dire s'adresser à la préfecture, seule habilitée à autoriser une battue administrative.

Les services de la préfecture ont été saisis une première fois en janvier 2022 par madame la maire, consciente des désagréments que connaissent cer-

tains de nos concitoyens. Elle demandait des renseignements sur la procédure à suivre pour «organiser une battue administrative, avec notamment la problématique d'une déviation de la RD 813 pour cette battue, les sangliers se situant dans des bois au-dessus de cette route».

Il lui fut répondu que, pendant la période d'ouverture de la chasse, priorité est donnée à l'action des chasseurs qui contribuent à la régulation de la population des sangliers sur leur territoire. «Les signalements doivent être transmis à la fédération départementale des chasseurs qui vérifie auprès des ACCA locales qu'elles sont en mesure de régler les problèmes». Ce n'est qu'en dehors de la période de chasse ou si l'ACCA locale n'est pas en mesure d'agir que le recours aux opérations de

régulation administrative peut s'envisager.

La décision de battue administrative est prise par le préfet après étude du rapport détaillé remis par le louvetier de la circonscription. La Gazette de janvier 2023 consacrait un article au lieutenant de louvèterie et annonçait une battue préparée avec la commune de Castanet-Tolosan. Cette dernière a eu lieu le 11 février 2023.

Cette année, madame la maire a sollicité une nouvelle fois la préfecture.

LA BATTUE N'EST PAS LA SEULE SOLUTION

La période de chasse court du 1^{er} août 2023 au 31 mars 2024. En attendant la fin de cette période de chasse pour qu'une éventuelle battue administrative soit organisée, vous pouvez signaler

les dégâts constatés sur votre propriété au lieutenant de louvèterie, collaborateur volontaire de l'administration nommé par le préfet : **monsieur Amaurin au 06 85 41 50 80**.

À votre demande, il peut également installer une cage dans votre jardin pour piéger les sangliers. Lui seul peut intervenir près des lieux d'habitation, contrairement aux chasseurs qui doivent respecter un périmètre de sécurité.

Par ailleurs, l'association de chasse de Pechabou vous propose son aide pour choisir votre clôture électrique (sur secteur ou sur batterie) et venir l'installer chez vous. L'achat du matériel vous reviendra à 180 à 200 €, l'installation vous sera offerte. Et votre jardin sera à l'abri des dégâts engendrés par les sangliers.

Vous pouvez contacter le président de l'association, que nous remercions pour cette démarche, il se fera un plaisir de vous accompagner, **monsieur Guyraud : 06 75 13 52 40**.

Un marché au gras en fanfare

Le 28^e marché au gras et à l'artisanat de Pechabou s'est déroulé le 18 novembre sous le soleil pour le plus grand plaisir des producteurs et des visiteurs. Les amateurs de canard ont trouvé de quoi se ravitailler : canards, foies gras, carcasses, conserves... Les gourmands ont aussi pu acheter ou déguster au choix du fromage, de l'aligot, des fruits confits, des crêpes... Pour s'hydrater : des stands de vin chaud, de bières artisanales, de vins de pays. Noël approchant, il était possible de commencer à jouer au père Noël : gravure, bijoux... Nos amis espagnols nous ont proposé leurs excellentes clémentines et leur huile d'olive. Et pour égayer cette belle journée, la fanfare de Pechabou, Pech Ô Boucan nous a joué ses plus beaux morceaux! Le rendez-vous est pris pour la 29^e édition qui aura lieu le samedi 16 novembre 2024.



ACTION SOCIALE – CCAS

Le repas de Noël avec nos aînés : un rassemblement qui bat son plein

Chaque année, nous avons le privilège de partager un moment chaleureux avec nos aînés à l'approche de Noël et nous étions nombreux, près de 100 personnes. Ce rendez-vous récurrent offre également l'occasion de rendre hommage aux aînés des aînés! Pour cette édition, nous avons eu l'honneur d'accueillir une fois de plus madame Marie-Rose Grandmougin, fièrement âgée de 96 ans, et monsieur Legras, résolument jeune à 94 ans. Rendez-vous en décembre 2024 pour perpétuer cette belle tradition!



Petite fête de fin de trimestre au CLAS



Jeudi 21 décembre, les enfants et les bénévoles du CLAS se sont retrouvés dans la salle des glaces pour clore ce premier trimestre scolaire studieux et convivial. Pour l'occasion, Corinne Cabanes nous a fait le plaisir de nous lire son album *Ma maîtresse est une sorcière*, album qu'elle vient juste d'écrire et de publier. L'après-midi s'est terminé par un goûter et des jeux de société.

UNE TRÈS BONNE COLLECTE POUR LES RESTOS DU CŒUR

Le CCAS tient à remercier l'APE et les parents pour les dons et la collecte des jouets. La collecte était similaire aux années précédentes sur le plan quantitatif comme qualitatif. Les Restos du Cœur sont passés mardi 12 décembre et ont rempli leur camionnette. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



Un joli voyage dans le monde de Rachel

Vendredi 1^{er} décembre, petits, moyens et grands se sont laissés porter par la joie et la bonne humeur de Rachel, la comédienne venue interpréter Lulu le lutin dans *Le voyage magique de Noël*. Avec ses gourmandises géantes, son gros chien tout doux que les enfants ont pu caresser, son toucan impressionnant et sa fabrique de jouets aux mille sons, tous les éléments étaient réunis pour faire de cette soirée une belle réussite.



ASSOCIATIONS – CLUBS

Un Téléthon qui bat des records

Merci au comité des fêtes, coordinateur du week-end, aux associations qui se sont investies pour le week-end du Téléthon ainsi qu'aux personnes ayant permis de battre le record de dons à Pechabou. Au total, 1 470 € ont été recueillis et seront versés à l'AFM-Téléthon. Merci encore et à l'année prochaine !





UN PRÉSENT POUR NOUS VOUS SOUHAITE DE PASSER UNE MERVEILLEUSE ANNÉE 2024

Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux et nombreuses pour cette nouvelle année. À très bientôt, pour un moment privilégié à deux.



Les actus du Sicoval janvier 2024

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT : UN AN DÉJÀ!

Depuis janvier 2023, nous pouvons trier tous les emballages et les papiers. Où en est-on? Quels résultats?

Les nouvelles consignes de tri des emballages ont été largement adoptées par l'ensemble des habitants et usagers de notre territoire. Les résultats sont là, mais on peut faire mieux. Le volume des ordures ménagères en nette baisse, 132 kg par personne en 2023 : c'est 12 kg de moins par rapport à 2022. Nul doute que les nouvelles consignes de tri des emballages, attendues depuis longtemps, ont eu un effet sur la production d'ordures ménagères. Le volume des emballages en légère hausse. Bac de tri sélectif : 3 petits kilos de plus par personne en 2023 par rapport à 2022. Mais alors, où sont passés les embal-

lages? Trier c'est bien! Réduire c'est mieux! On constate un changement de pratiques : achats à l'unité ou en vrac, cuisine maison, contenants réutilisables... ce qui démontre bien une vraie volonté de réduire aussi l'usage des emballages.

RAPPEL : DEMANDEZ VOTRE BADGE POUR ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES!

Jusqu'au 1^{er} mars 2024, vous avez la possibilité de créer votre Pass déchèterie, qui vous permettra d'accéder aux déchèteries sans avoir à présenter de justificatif de domicile. L'accès aux déchèteries pour les particuliers est réglementé par la présentation d'un justificatif de domicile, mais cette obligation reste contraignante pour les usagers. Afin d'éviter aux utilisateurs des déchèteries de devoir penser à apporter un justificatif à chaque venue, le Syndicat Mixte Decoset met

en place une procédure vous permettant de créer un compte et d'obtenir un pass pour accéder à l'ensemble des déchèteries de son territoire.

UN STAGE BABY-SITTING À MONTLAUR POUR LES 16/18 ANS

Du 12 au 16 février 2024, un stage d'initiation au baby-sitting est organisé par l'Info Jeunes du Sicoval en partenariat avec la mairie de Montlaur. Un programme de sensibilisation pour 12 jeunes du territoire, filles ou garçons de 16 à 18 ans, pendant 5 jours de stage de 9 h 30 à 16 h 30 rythmés par des activités interactives et ludiques, des journées d'immersion en crèche et en accueil de loisirs, des apports d'outils et de notions de base sur la garde d'enfants. Inscription avant le 12 janvier 2024.

► www.sicoval.fr/actualites

► www.sicoval.fr/evenements

Transformons nos biodéchets en ressource!

Les biodéchets sont les déchets végétaux, les déchets de préparation de repas et restes alimentaires inutilisables des ménages, des restaurants ou de tout producteur de denrées alimentaires.

Le tri à la source des biodéchets, instauré par la loi AGEC¹ au 1^{er} janvier 2024, instaure un tri à domicile pour éviter l'incinération de ces déchets, alors qu'ils sont une véritable ressource pour nos sols s'ils sont valorisés. En 2022, sur le territoire du Sicoval, ils représentaient 48 % du contenu de nos ordures ménagères, dont 15 % de gaspillage alimentaire. **100 kg de**

biodéchets valorisés, c'est : 20 kg de compost produit, 40 kg de CO₂ évités, 80 m³ d'eau de retour au sol.

QUE PRÉVOIT LA LOI?

«La collectivité territoriale définit des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des biodéchets...» Article L541-1 du Code de l'environnement.

Sur notre territoire, c'est le Sicoval, établissement ayant en charge la gestion des déchets, qui doit proposer à

ses usagers un dispositif adapté.

QUE PROPOSE LE SICOVAL? LA SOLUTION IDÉALE POUR LES USAGERS ET POUR L'ENVIRONNEMENT

En lien avec sa politique de réduction et de valorisation des déchets, le Sicoval propose à la vente des composteurs individuels depuis de nombreuses années. Il accompagne également l'installation de composteurs partagés sur les espaces collectifs (résidences, immeubles, quartiers, restaurants scolaires...).

Le compostage est pratiqué sur place, donc pas de transport. Il permet de

1. Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire

réduire efficacement le contenu de la poubelle et reste un dispositif peu coûteux. Il produit un engrais naturel pour le jardin ou les espaces verts collectifs.

UNE COLLECTE DES BIODÉCHETS POUR LES PROFESSIONNELS ET LES COLLECTIVITÉS

Depuis 2019, le Sicoval propose une collecte pour les gros producteurs de biodéchets. Restaurants, restauration

collective, traiteurs, épicerie, boulangeries : ce service permet d'éliminer et de valoriser les résidus biodégradables issus de l'activité professionnelle.

UNE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES POUR LES PARTICULIERS? UNE PHASE TEST LANCÉE FIN 2023

Espaces trop réduits, centre de village,

absence d'espaces verts, résidences collectives, ne peuvent pas forcément installer un site de compostage individuel ou partagé. Afin de proposer une solution pour tous, le Sicoval lance une phase de test de collecte séparée des déchets alimentaires sur 6 communes² volontaires du territoire... Premier bilan fin 2024.

2. Auzeville-Tolosane, Baziège, Castanet-Tolosan, Escalquens, Montgiscard et Ramonville-St-Agne

AGENDA

SAMEDI 3 FÉVRIER

- Atelier sirop-philos. Sur inscription. Pour les 7-12 ans. *Médiathèque*
- Loto à la salle des fêtes de Corronsac, ouverture des portes à 19 h *Labège inter FC*
- Pecha'bout de laine. Entrée libre. Tout public. *Médiathèque*

LUNDI 5 FÉVRIER

- Club lecture. Entrée libre. Adultes. *Médiathèque*

MERCREDI 7 FÉVRIER

- Bébés lecteurs. Entrée libre. Pour les 0-3 ans. *Médiathèque*

VENDREDI 9 FÉVRIER

- à partir de 19 h, apéro dédié à la fabrication de pièges à frelons asiatiques. *Bar du Bout de la Colline*

JEUDI 29 FÉVRIER

- Repas intergénérationnels. *CCAS*

LUNDI 26 FÉVRIER

- Atelier d'écriture. Complet. *Médiathèque*

LUNDI 26 FÉVRIER

- Atelier d'écriture. Complet. *Médiathèque*

SAMEDI 2 MARS

- Atelier sirop-philos. Sur inscription. Pour les 7-12 ans. *Médiathèque*
- À partir de 19 h 30, apéro-concert avec « Tout Temps Trio », rythmes latino et impro de jazz... *Bar du Bout de la Colline*

JEUDI 7 MARS

- Projection film animalier par René Lamoure, Pechaboliens. Sur inscription. Tout public. *Médiathèque*

LUNDI 4 MARS

- Club lecture. Entrée libre. Adultes. *Médiathèque*
- Éveil musical spécial maternelle de 17 h 30 à 18 h 30 à la médiathèque, entrée libre. *Musique à Pechabou*

MERCREDI 6 MARS

- Bébés lecteurs. Entrée libre. Pour les 0-3 ans. *Médiathèque*

SAMEDI 9 MARS

- Pecha'bout de laine. Entrée libre. Tout public. *Médiathèque*
- Cinémapéro italien Salle de la Musardière *Comité Italien de Pechabou*

VENDREDI 15 MARS

- Concert MyMytchell, auteure, compositrice, interprète de chansons surprenantes et fraternelles. Sur inscription. Adultes. *Médiathèque*
- Saint-Patrick. *Comité des fêtes*

SAMEDI 16 MARS

- Matinée jeux. Entrée libre. Tout public. *Médiathèque*

JEUDI 21 MARS

- Repas intergénérationnels. *CCAS*

LUNDI 25 MARS

- Atelier d'écriture. Complet. *Médiathèque*

SAMEDI 30 MARS

- À partir de 19 h 30, apéro-concert avec « Paris – Cordoue Etc. », musique du monde. *Bar du Bout de la Colline*

MERCREDI 3 AVRIL

- Bébés lecteurs. Entrée libre. Pour les 0-3 ans. *Médiathèque*
- Dédicaces du conte musical *La Mandoline de Lviv* par Clara Cernat, violoniste et altiste franco-roumaine. Entrée libre. Tout public. *Médiathèque*

VENDREDI 5 AVRIL

- À 19 h 30, récital de la chorale de Pechabou, amenée par Laure Guiraud, chanson française, gospel, swing, chanson de marins, il y en aura pour tous les goûts ! *Bar du Bout de la Colline*

JEUDI 25 AVRIL

- Tournoi sénior loisir en soirée au stade Just Fontaine Labège *Labège inter FC*

SAMEDI 27 AVRIL

- Atelier sirop-philos. Sur inscription. Pour les 7-12 ans. *Médiathèque*
- Repas italien, salle de la Musardière *Comité Italien de Pechabou*
- À partir de 19 h 30, apéro-concert jazz. *Bar du Bout de la Colline*

CCAS

- **Tous les lundis** de 14 h 30 à 17 h, les ateliers numériques, salle du conseil
- **Tous les mercredis** de 9 h à 11 h, le café des parents, salle des Glaces

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- Nathalie Ferrie et Georges Ntamack-Muyenga le 16 décembre 2023
- Sandra Versapuech et Richard Mathieu le 16 décembre 2023
- Émilie Bacarisse et Carlos David Ventura le 16 décembre 2023

DÉCÈS

- Michel Monnin décédé le 24 novembre 2023
- Claude Not décédé le 5 décembre 2023

Optez pour la Gazette numérique, une gazette augmentée !

VIDÉOS, PHOTOS, LIENS ET D'AUTRES FONCTIONNALITÉS À VENIR

www.pechabou.fr/choix-format-gazette

Mots mêlés

La solution au prochain numéro...

- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Collecte | <input type="checkbox"/> Public | <input type="checkbox"/> Mandat |
| <input type="checkbox"/> Année | <input type="checkbox"/> Biodéchets | <input type="checkbox"/> Sanglier |
| <input type="checkbox"/> Réussite | <input type="checkbox"/> Emballages | <input type="checkbox"/> Jardin |
| <input type="checkbox"/> Noël | <input type="checkbox"/> Tri | <input type="checkbox"/> Frelons |
| <input type="checkbox"/> Janvier | <input type="checkbox"/> Déchèterie | <input type="checkbox"/> Pièges |
| <input type="checkbox"/> Vœux | <input type="checkbox"/> Compostage | <input type="checkbox"/> Bilan |
| <input type="checkbox"/> Territoire | <input type="checkbox"/> Projets | <input type="checkbox"/> Chasse |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Gazette | |
| <input type="checkbox"/> Abeilles | <input type="checkbox"/> Numérique | |

G B X T X C E T I S S U É R R A
L V A U A O E S N K I M N P E B
N R E R B L T E T R I I B I I E
L O E I A L T P T E D B W È V I
V H L N S E E Q Q R J R J G N L
D A N T O C Z V A W D O A E A L
N É S X V T A J B K G G R S J E
E N E L S E G T A D N A M P V S
R U G D K T E R R I T O I R E P
E M A S T E H C É D O I B S U Z
I É L F R E L O N S L J N B P H
L R L E S S A H C Y F È L O O L
G I A E Q U E X G K Y I O D Z G
N Q B A P V V Q L T C O L N U K
A U M D É C H È T E R I E Y H A
S E E E G A T S O P M O C Z D S